



*Apt (Vaucluse). Chapelle Notre-Dame de la Garde.*

## **APT**

*(Vaucluse, canton et arrond. d'Apt, 11 287 hab.)*

Chapelle Notre-Dame de la Garde. La chapelle est la propriété de l'Association diocésaine. Une association présidée par Monsieur le Général Maffre a été constituée pour y réaliser les réfections les plus urgentes. Édifiée dans un très beau site, la construction de cet assez vaste oratoire ne manque pas d'élégance. Une première construction fut érigée en 1721 pour commémorer la cessation d'une grande épidémie de peste qui ravagea alors la ville d'Apt. Elle subit par la suite quelques réparations et modifications, notamment en 1755 et 1773. La nef qui dessine sur le sol un simple rectangle est précédée d'une façade de style classique à laquelle l'architecte a donné un décor recherché sans réussir toutefois à conférer à l'ensemble des proportions parfaites. Un clocher-mur comportant une seule arcade sous un fronton au cintre surbaissé surmonte la façade. La Sauvegarde de l'Art Français a donné une subvention de 10 000 F. à l'Association de sauvegarde pour l'aménagement de la chapelle en lieu de culte et de réunion. Ainsi reprendra vie ce sanctuaire isolé sur la colline Saint-Michel dans la grande banlieue de la ville d'Apt.

J.H.